

SYNTHÈSE DE DOSSIER

DURÉE : 2 HEURES.

CONSIGNES

A partir des seuls documents fournis, les candidats doivent rédiger une note de synthèse de TROIS PAGES MAXIMUM.

Il est rappelé que la Synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun commentaire personnel, dans le cadre d'un PLAN aux structures apparentes (I^e Partie, A, B, II^e Partie, A, B) comportant chacune un titre, et traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments contenus dans le dossier.

Chaque fois qu'un candidat, dans la Synthèse, se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (exemple : doc. 1, doc. 2...).

SUJET

LA ROBOTIQUE EN FRANCE

Document 1 : « L'ère des robots-journalistes » (*Le Monde*, le 9 mars 2010).

Document 2 : « Nao, le petit robot français qui séduit les Japonais » (site de la France diplomatie, publié le 1^{er} janvier 2011).

Document 3 : « Le robot en chirurgie : à qui profite-t-il vraiment ? » (*Le Monde*, le 16 novembre 2011).

Document 4 : « Le Prophète de la robotique » (Entretien Bruno Bonnel, PDG de Robopolis, Usinenouvelle.com, le 6 janvier 2012).

Document 5 : « La robotique fait son entrée au Collège de France » (Entretien avec Jean-Paul Laumond, *Le Figaro*, 19 janvier 2012).

Document 6 : « Le robot est l'avenir de l'économie et de l'homme » (Usinenouvelle.com, le 1^{er} septembre 2012).

Document 7 : « Comment l'intelligence vient aux robots » (*Le Monde*, le 6 septembre 2012).

Document 8 : « L'entreprise américaine Rethink Robotics s'apprête à commercialiser un robot humanoïde attentif à son environnement venant directement concurrencer ses collègues de travail » (*Le Figaro*, le 29 septembre 2012).

Document 9 : « La robotique française attire les convoitises » (*Le Monde Economie*, le 1^{er} octobre 2012).